

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 36 (1907)

**Heft:** 19

  

**Rubrik:** Feuilles d'automne

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

M. Vincent Pitteloud, instituteur aux Ayettes, a été nommé inspecteur du district d'Hérens, en remplacement de M. Dubuis, démissionnaire. L'ancien titulaire ne pouvait se consacrer plus longtemps aux fonctions qu'il remplissait à cause de la charge que lui impose le ministère pastoral. Le Conseil d'Etat a pris acte de cette démission en remerciant M. Dubuis pour les dévoués services rendus.

M. Troillet s'est démis de son côté des fonctions de l'inspection pour des raisons d'âge et de santé. Pendant 23 ans il s'est acquitté de sa mission avec dévouement et succès. Grâce à sa fermeté et à son énergie, l'Entremont a considérablement progressé, si bien qu'il occupe aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les districts du canton. M. Troillet a été remercié d'une manière spéciale par le Conseil d'Etat et le Département de l'Instruction publique pour les longs et précieux services qu'il a rendus à la cause de l'instruction populaire. L'inspection de ce district pour le cours scolaire qui vient de commencer sera partagée entre M. le chan. de Cocatrix, membre du Conseil de l'Instruction publique, à Bagnes, et M. le député Jos. Meilland, ancien instituteur à Liddes. Ce dernier remplissait déjà, depuis deux ans, les fonctions d'inspecteur auxiliaire pour les trois communes de Bourg-Saint-Pierre, Liddes et Orsières.

— M. Abel Mave, étant momentanément empêché, pour cause de santé, de procéder à la première visite des écoles du district de Conthey, un remplaçant lui a été donné, à titre provisoire, dans la personne de M. le député J. Gaist, ancien instituteur, à Chamoson.

— M. l'inspecteur scolaire de Courten a également obtenu un aide pour la visite des écoles du district de Sierre. C'est M. l'abbé Tabin, curé de Saint-Léonard, ancien professeur, qui inspectera la partie inférieure du district.

**Prusse.** — Dans ce pays, il y a une grande pénurie d'instituteurs. A l'heure présente, il y a plus de 4000 places vacantes. Le manque se fait surtout sentir dans la Silésie supérieure.



## *Feuilles d'automne*

*Sur le seuil de nos portes,  
Tourbillons inconstants,  
Dansent les feuilles mortes  
Au souffle des autans.*

*Secouant la ramée,  
Le fœhn, en sa fureur,  
Ainsi que la framée,  
Va semant la terreur.*

*Sur les ailes d'Eole,  
Du chêne et du buisson  
La frondaison s'envole,  
Et jonche le gazon.*

*Sous les froides ondées  
Préludant aux frimas,  
Les branches dénudées  
Lèvent au ciel leurs bras.*

*Ainsi qu'une mourante  
En son triste abandon,  
La nature expirante  
Semble implorer pardon.*

*Sans pitié, la rafale,  
Comme un cruel voleur,  
Prend son dernier pétale  
A la dernière fleur.*

*Les arbres se disloquent  
Et craquent dans les bois ;  
Les feuilles s'entrechoquent  
Et tombent à la fois.*

*Dans l'affreuse mêlée  
L'on frappe sans remords,  
Et bientôt la vallée  
N'est plus qu'un champ des  
[morts.*

*Et les feuilles pourrissent  
Au cours des longs hivers,  
Et leurs débris nourrissent  
Les fourmis et les vers.*

*Mais, de leur cimetière,  
Des germes sortiront ;  
Du sein de leur poussière  
Les prés refleuriront.*

*Si des fleurs la verdure  
Sitôt doit se flétrir,  
Ainsi que la nature  
Le mortel doit mourir.*

*Mais, ainsi que le Maître  
De sa poussière un jour  
Le mortel doit renâître  
Dans l'immortel séjour.*

*Vuisternens-en-Ogoz, 13 novembre 1907.*

ELIE BISE.

\*  
\* \*

« Ni ange, ni bête ; et le pire est que, lorsqu'il veut faire l'ange, il fait la bête. »  
(PASCAL.)

— 25 —